

3. LA FONDATION DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

L'histoire des débuts de l'Académie française nous est connue par la relation qu'en fit l'un des premiers membres de cette compagnie, Paul Pellisson. Il nous conte comment quelques hommes de lettres qui, vers 1629, aiment à se réunir régulièrement chez Valentin Conrart (n°18), afin de discuter des mérites respectifs de leurs écrits, forment une assemblée officialisée par Richelieu (n°19) qui voit dans cette institution un élément de sa politique de prestige.

Le cardinal se pose en mécène, partie par goût personnel pour la littérature, partie par calcul car, informé de la liberté de ton des habitués du salon de Madame de Rambouillet, il n'est pas fâché de pouvoir compter par ailleurs sur des écrivains plus dociles. Il voit aussi dans l'Académie un moyen d'agir sur l'unification linguistique du pays dans le cadre de sa politique centralisatrice.

L'existence de l'Académie française est reconnue par des lettres patentes signées en 1635 par le roi et enregistrées par le Parlement en 1637 (n°20). Le cardinal-ministre en est le protecteur et les assemblées sont prévues tous les lundis "aux lieux qui seront jugés les plus commodes par les Directeurs jusqu'à ce qu'il ait plu au Roi d'en donner un" (n°21-22).

Dès la deuxième assemblée, le 20 mars 1634, Chapelain "représenta qu'à son avis [la fonction de l'Académie] devait être de travailler à la pureté de la langue et de la rendre capable de la plus haute éloquence... que pour cet effet il fallait premièrement en régler les termes et les phrases par un ample dictionnaire". Ce projet figure donc dans les Statuts (n°23) et Chapelain ainsi que Vaugelas sont invités à donner leur sentiment sur le plan et la conduite de l'ouvrage. Chapelain propose d'appuyer chaque définition par des citations d'auteurs mais on y renonce dès 1638. On décide de regrouper sous un mot les composés, dérivés, diminutifs et d'exclure du dictionnaire "tous les termes propres qui ne sont inventés que pour la nécessité des arts et des professions".

Le travail n'avançant que très lentement, Vaugelas est chargé en 1639 de "composer" le dictionnaire et il termine la lettre A en octobre de la même année. Il fournit la matière aux trois bureaux qui se tiennent chaque semaine, en dehors des assemblées ordinaires, pour l'avancement du dictionnaire.

Mais en 1640 Chapelain écrit : "L'Académie travaille toujours au dictionnaire et avance comme dans les compagnies c'est-à-dire lentement". La mort de Richelieu, à la fin de 1642, puis celle de Vaugelas en 1650 contribuent à ralentir le travail qui est arrivé à cette date à la lettre I.

Valentin Conrart (1603-1675), chez qui le groupe amical des "pré-académiciens" se réunissait depuis 1629 environ, occupe le poste de secrétaire perpétuel de la Compagnie naissante depuis sa fondation et pendant quarante-et-un ans.

La première assemblée ayant fait l'objet d'un compte rendu signé par lui date du 13 mars 1634. Le nom d'"Académie française" est adopté huit jours plus tard, ainsi choisi car il apparaît "comme le plus modeste et le plus propre à sa fonction".

Le portrait présenté ici fait partie d'une série de quatre-vingt-douze portraits peints, réunis à partir de 1726 par l'Académie, pour être placés dans la salle de ses assemblées ordinaires. Offerts par les membres à la Compagnie, celle-ci les réduisit tous au même format par un souci de mettre "entre eux l'égalité qu'elle aime à voir entre tous les Académiciens".

19. Philippe de CHAMPAIGNE, Portrait en pied d'Armand-Jean du Plessis, cardinal de RICHELIEU. Silhouette du portrait placé dans la salle des séances ordinaires de l'Académie. Reproduction photographique Studio Sartoni
Académie française, Musée de Castris

Informé des réunions d'hommes de lettres qui se tiennent chez Conrart, le cardinal de Richelieu qui, écrit Pellisson, "naturellement porté aux grandes choses, aimait surtout la langue française, en laquelle il écrivait lui-même fort bien", propose au petit groupe de former un corps officiel "et de s'assembler régulièrement sous une autorité publique". Il laisse à la Compagnie, composée alors de vingt-quatre personnes, le soin d'élaborer les "formes" et les "lois" qui seront les siennes à l'avenir.

En mars 1634, le cardinal accepte le projet qui lui est soumis et qui fait valoir que, grâce aux travaux de la future Académie, la langue française, plus parfaite déjà que toutes les autres langues vivantes, pourra enfin succéder à la langue latine, comme la latine a succédé à la grecque.

Richelieu est nommé chef et protecteur de l'Académie par les lettres patentes de 1635, mais il n'assiste jamais aux séances et n'entend pas non plus les discours prononcés de son vivant à son éloge. Pellisson explique ainsi son absence : il ne cherche pas les applaudissements des assemblées, mais "la renommée, seul bien propre à payer les grandes âmes".

20. Lettres patentes fondant l'Académie française, janvier 1635. Reproduction photographique Studio Sartoni
Académie Française, Musée de Castris

En tant que secrétaire de l'Académie, Conrart rédige les lettres patentes, c'est-à-dire le document officiel de fondation de l'Académie française, signé par le roi puis enregistré par le Parlement.

Le roi y utilise le *Nous* de majesté et se réfère aux dispositions du cardinal de Richelieu, son "principal ministre", qui lui a "représenté qu'une des plus glorieuses marques de la félicité d'un Etat était que les sciences et les arts y fleurissent et que les lettres y fussent en honneur aussi bien que les armes, puisqu'elles sont un des principaux instruments de la vertu" et, dit-il, "qu'après avoir fait tant d'exploits mémorables, nous n'[avons] plus qu'à ajouter les choses agréables aux nécessaires, et l'ornement à l'utilité, et qu'il [juge] que nous ne [pouvons] mieux commencer que par le plus noble de tous les arts qui est l'éloquence".

Il donne comme but à l'Académie de doter la langue française de "règles certaines" afin qu'elle devienne la plus parfaite des langues modernes. Il fixe le nombre des académiciens à quarante (nombre qui ne sera atteint qu'en 1639) et, afin que la Compagnie puisse sceller les actes qui émaneront d'elles, il lui attribue un sceau dont la marque et l'inscription seront choisies par le cardinal.

21. *Lutetia Parisiorum vulgo Paris*, plan en élévation tiré de l'atlas *Theatrum exhibens celebrioris Galliae et Helvetiae urbes*, Amsterdam, chez Jan Jansson, (1657). Gravure en taille douce 43 x 52,5 cm

La maison de Conrart, située dans le centre de Paris, rue Saint-Martin, à la place du numéro 135 actuel, avait été jugée commode pour les réunions préparatoires à la fondation de l'Académie, mais elle est délaissée par la Compagnie après le mariage de Conrart en 1634. Les séances se tiennent alors au domicile de différents académiciens car Richelieu n'eut pas le temps de réaliser son projet de loger dignement l'Académie.

Ce plan de Paris est, selon l'usage, orienté dans la direction nord-est/sud-ouest de façon à dévoiler les façades des églises dont le chevet, comme chacun sait, regarde toujours vers l'orient. Paris ne sera mesuré géométriquement qu'à la fin du XVIII^e siècle ; il ne faut donc pas chercher dans ce document dénué d'échelle graphique une grande exactitude. La largeur du fleuve y est notamment exagérée.

Il donne cependant une assez bonne idée de la ville dans laquelle évoluaient les premiers académiciens. Toute en lignes courbes, constellée de couvents et trouée de jardins, elle contient avec peine ses maisons de la rive droite dans le périmètre des murailles. Un bras de rivière baigne les remparts de la Bastille. Sur la rive gauche, en revanche, la ville s'étend en direction de la campagne proche et se pare de constructions nouvelles comme l'église du Val-de-Grâce, ici en construction, selon le vœu d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, et terminée en 1667.

Le titre de la planche, surmonté des armoiries de Paris, est encadré par les effigies très louisquatorziennes d'Apollon et de Minerve, tandis que trois rameaux de lys rappellent les liens de la capitale avec la monarchie. Mais juste en-dessous, le "Mont Parnasse", dans son isolement, grouille de belligérants ; il porte aussi le nom de "Mont de la Fronde", allusion à la rébellion qui impressionna Louis XIV dans ses jeunes années.

22. *Face de l'hostel de Monsieur le Chancelier Séguier*. J.Marot fecit. Gravure en taille douce 15 x 26 cm

Bibliothèque de l'Institut de France, Fol N 127 A réserve, f.32

Le chancelier, sous l'Ancien Régime, occupe le rang le plus élevé dans la hiérarchie administrative, judiciaire et financière de l'Etat. Dans les cérémonies, il vient tout de suite après les princes du sang. C'est donc un haut dignitaire qui, en la personne du chancelier Pierre Séguier, demande à entrer à l'Académie française en 1635. Homme de confiance de Richelieu, Séguier est aussi un véritable humaniste et un ami des lettres. Il assiste souvent aux séances et les préside avec familiarité. En 1639, il propose d'accélérer le travail du *Dictionnaire* en établissant deux groupes de travail appelés "bureaux" qui fonctionnent simultanément le mercredi, l'un chez lui, l'autre chez Perrot d'Ablancourt.

Peu après la mort du cardinal, il prend, en 1643, la succession de ce dernier comme protecteur de l'Académie. Il lui offre son hôtel comme lieu d'assemblée, situation qui dure jusqu'à sa mort en 1672.

Séguier a acheté en 1634 cet hôtel situé rue de Grenelle-Saint-Honoré (l'actuelle rue Jean-Jacques Rousseau, dans le 1^{er} arrondissement) et construit une vingtaine d'années auparavant par Jacques II Androuet du Cerceau. Il comprend un rez-de-chaussée, un étage et un comble élevés en bordure de la rue. Séguier fait ajouter sur l'arrière, visible ici, deux ailes encadrant une cour carrée qui se terminent sur la rue du Bouloi. Après avoir connu bien des vicissitudes, l'édifice est rasé lors du percement de la rue du Louvre en 1880-1888.

23. *Statuts et règlements de l'Académie française*, 1635, avec la signature et le sceau de Richelieu .
Manuscrit, reproduction photographique
Archives de l'Académie française

S'inspirant des propositions écrites de neuf académiciens, rédigés par Conrart, lus, examinés et approuvés par l'ensemble de la Compagnie, les Statuts organisent en cinquante articles l'activité de l'Académie. Deux d'entre eux se rapportent directement à la langue et au *Dictionnaire* :

Article 24 : "La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les Arts et les Sciences".

Article 26 : "Il sera composé un *Dictionnaire*, une *Grammaire*, une *Rhétorique* et une *Poétique* sur les observations de l'Académie".

Les premiers historiens de l'Académie, Pellisson et l'abbé d'Olivet, commentent ainsi le projet du *Dictionnaire* :

"Quelle était donc la fin et la fin unique de l'Académie? Porter la langue que nous parlons à sa dernière perfection et nous tracer un chemin pour parvenir à la plus haute éloquence. C'est donc sous cette idée particulière qu'il faut envisager son travail, et non pas, comme les autres dictionnaires, sous une idée vague et indéterminée, qui ne présente à l'esprit qu'un recueil alphabétique de mots avec leur explication.

Ainsi, pour aller droit à son but... elle a dû faire un choix exact des mots et des phrases que le bel usage emploie dans la conversation, dans les discours publics, dans la poésie, dans l'histoire et généralement dans tous les écrits qui doivent être à la portée de tout le monde.

Pour la même raison, elle n'a dû faire entrer dans son ouvrage ni les termes d'arts et de sciences, à moins que ce ne soient des mots extrêmement connus, et qui aient passé dans le discours ordinaire, ni les vieux mots, à moins que ce ne soient les primitifs de quelques autres conservés par l'usage, ni certaines façons de parler nouvelles et affectées, que la mode et le caprice voudraient introduire, mais qui n'ont pas encore le sceau de l'autorité publique, ni les termes d'emportement et de débauche, qui peuvent blesser la religion et la pudeur, ni enfin ceux qui n'ont cours que parmi le peuple ou qui ne sont que dans la bouche des provinciaux".

24. Portraits de membres de l'Académie française. Gravures en taille douce
Archives de l'Académie française

- a. Pierre SEGUIER (1588-1672), entré à l'Académie en 1635. 12,5 x 16,5 cm. Collection Pelbois AP3
Voir aussi n° 22
- b. Jean CHAPELAIN (1595-1694), entré à l'Académie en 1634. 14,5 x 20 cm. Collection Moulins 1G 16. Voir aussi n° 34
- c. Paul PELLISSON-FONTANIER (1624-1693), entré à l'Académie en 1653. 11 x 15,5 cm.
Collection Moulins 1G 64

C'est par sa *Relation contenant l'histoire de l'Académie française* (1653), qui lui vaut d'être accueilli en tant que surnuméraire au sein de la Compagnie, que nous connaissons l'origine et les premiers travaux de l'Académie française.

Homme de lettres, Pellisson fréquente assidûment le salon de Mademoiselle de Scudéry, écrit des poésies dans le goût mondain et précieux (voir aussi n° 28). Pour sa fidélité à Fouquet, il est emprisonné à la Bastille de 1661 à 1666. En 1670, il est nommé historiographe du roi, mais perd cette charge en 1677.

25. Une séance de l'Académie française, gravure signée P. Sevin, XVII^e siècle. Reproduction photographique, Studio Sartoni
Académie française, Musée de Castries

Les assemblées de l'Académie dans l'hôtel Séguier se tiennent en hiver dans la salle haute, en été dans la salle basse, et sans beaucoup de cérémonie. "On s'assied autour d'une table ; le directeur est du côté de la cheminée, le chancelier et le secrétaire sont à ses côtés et tous les autres, comme la fortune ou la simple civilité les range". Elles sont dès lors essentiellement consacrées au travail du *Dictionnaire*.

Louis XIV assiste plusieurs fois aux séances et la reine Christine de Suède, de passage en France, y vient aussi à deux reprises, en 1656 et 1658, date à laquelle on lui montre un dossier préparatoire du *Dictionnaire*.

Cette gravure est connue en deux états différents, apparaissant dans deux ouvrages du père Ménestrier : *La Devise du roy justifiée* (1679, dédié à l'Académie française) et *l'Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles* (voir n° 54), dans lequel elle porte la devise "Gloriam regni tui dicent" (ils diront la gloire de ton règne). Dans ce second cas, il est possible d'y voir une allusion au travail de la Petite académie ou Académie des médailles (future Académie des inscriptions et belles-lettres), fondée en 1663. Ses membres, à l'origine au nombre de quatre, sont choisis parmi les membres de l'Académie française et ont notamment pour tâche de rédiger les inscriptions, les légendes et les devises des médailles racontant les hauts faits de Louis XIV.

Cette image offre une vision quelque peu allégorique d'une séance de l'Académie. Le graveur s'est sans doute inspiré du texte de la préface dans lequel l'installation de l'Académie au Louvre est justifiée par le souhait du roi de descendre quand il veut de son trône dans l'Académie "pour y délasser son esprit".